

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 Juillet 2015

L'An Deux Mille Quinze le vingt-sept juillet à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Eric PICARD, Maire.

Etaient présents : Mrs - PICARD Eric – PLAGNARD Pierre – VERDU Jean-Michel – GIRBAL Roland - DUME Jean- BOUCHENTOUF Abderrahim – MOREIRA Anthony - CONQUET Denis - AYRAL Robert - DELPERIE David - RUFFAT Jean-Noël

Mmes – BUSSETTI Claudine – LACAN Sylvie - BRIEU Yolande - KRAUSS Catherine - DRUON Francine - SUDRES Roselyne - FOURNIER Evelyne –HOIRET Isabelle - VALETTE Lucie AUSSEIL Josiane - PINTOR Vanessa - VERNEREY Christine

Ont donné procuration : POATY Rodrigues procuration à PICARD Eric – DEBLADIS Nicolas procuration à PLAGNARD Pierre – DUARTE Noémie procuration à DRUON Francine – BEZAYRIE Mathilde procuration à DUME Jean

Secrétaire de séance : PLAGNARD Pierre

En début de séance le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en mémoire de Pierre SOULIES, ancien Conseiller Municipal décédé.

Mme VERNEREY indique qu'une question écrite a été adressée portant sur l'installation de râteliers à vélos.

Le Maire précise que ce point sera abordé dans les questions diverses mentionnées à l'ordre du jour du présent conseil.

Vente de terrain au Parc d'Activités de Peyrolebade

Délibération N°150727-01

Le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande d'acquisition de terrain au Parc d'Activités de Peyrolebade.

Mr MARCOU Stéphane et Mme MAILLEBUAU Chrystel, gérant la Société MAILLEBUAU ORTHOPEDIE, se portent acquéreur d'un terrain de 2000 m² issus de l'ilot B, au Parc d'Activités de Peyrolebade, au prix de 17 € HT le mètre carré.

Le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette vente.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents cette vente de terrain à Mr MARCOU Stéphane et Mme MAILLEBUAU Chrystel, en précisant qu'un nouveau Permis d'Aménager devra être effectué.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette vente.

Réalisation d'un Espace Multisport – Gymnase intercommunal d'Espalion sur le Plateau de la Gare

Délibération N°150727-02

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'historique du projet d'Espace Multisport et la reprise de la maîtrise d'ouvrage approuvée par la Communauté de Communes le 19 décembre 2013 suite aux décisions de transfert approuvées par le Conseil Municipal :

- Délibération N°141103-04 du 03/11/2014, acceptant le transfert à la Communauté de Communes Espalion –Estaing de la mission C.S.P.S.

- Délibération N°141103-02 du 03/11/2014, acceptant le transfert à la Communauté de Communes de la Mission AMO confiée au cabinet IPK
- Délibération N°141103-01 du 03/11/2014, acceptant le transfert de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe multisports auprès de la Communauté de Communes Espalion – Estaing.

Le Maire rappelle :

- les débats engagés en commission Sport du 23/04/2014, débats menés sur le choix de l'implantation du gymnase, initialement prévue sur la Route de Saint Pierre (délibération N°120319-06 du 19/03/2012), afin qu'il soit déplacé vers le plateau de la Gare
- que lors de la réunion du Conseil Communautaire du 13/05/2014, les élus de la commune d'Espalion ont exprimé le souhait de la municipalité que le futur gymnase intercommunal soit implanté au Plateau de la Gare. Il rappelle qu'au cours du Conseil Communautaire du 08/07/2014 un débat a eu lieu sur le choix d'une nouvelle implantation pour le gymnase. La communauté de communes a accepté de poursuivre l'élaboration du projet sur le nouveau site du Plateau de la Gare.
- les débats en conseil municipal du 03/11/2014, concernant le projet du complexe multisports, où de nombreuses questions sont posées sur ce projet (coût du projet, surcoût engendré par le transfert, la nouvelle voie à créer dans le secteur autour du Pôle Enfance), et réponse faite par le Maire qui informe que ce dossier est porté par la Communauté de Communes et que la prochaine réunion est prévue le 06/11/2014 pour débattre du projet technique et financier. D'autre part, le projet de route et de circulation n'est pas abouti.
- Les débats en conseil municipal du 08/12/2014 où il a été demandé au Maire si ce dossier a évolué. Le Maire a indiqué que le projet technique était maintenant terminé et que les demandes de subventions étaient en cours.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'implantation de l'Espace Multisport-Gymnase intercommunal d'Espalion sur le Plateau de la Gare.

Suite au débat, Mrs Delpérié David, Ruffat Jean-Noël ; Mmes Ausseil Josiane, Pintor Vanessa, Vernerey Christine ont quitté la séance et ne participent pas au vote de cette décision.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (19 votes pour, 3 abstentions), donne un avis favorable pour l'implantation de l'Espace multisports-gymnase intercommunal d'Espalion sur le Plateau de la Gare.

Convention pour la réalisation d'un Espace Multisport – Gymnase intercommunal d'Espalion

Délibération N°150727-03

Il est rappelé que les statuts de la Communauté de Communes entérinés par arrêté préfectoral n°2010-356-0003 du 22/12/2010 prévoient parmi le groupe de

compétences optionnelles, au paragraphe Sport, culture et loisirs : « la Communauté de Communes assurera la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels, sportifs à venir et qui seront définis au cas par cas, par délibération du Conseil communautaire et de la commune concernée, et formalisés par convention ».

Considérant l'intégration de la commune d'Espalion au sein de la Communauté de Communes Espalion-Estaing le 01/01/2014 et le transfert de compétences par la Commune à la Communauté de Communes pour le projet de création d'un Espace multisports-gymnase à Espalion, et :

- VU les délibérations du Conseil communautaire :

- N°2013-12/60 du 19/12/2013 approuvant la réalisation de l'Espace multisport – gymnase d'Espalion et acceptant le transfert de maîtrise d'ouvrage engagée par la commune d'Espalion à la Communauté de communes à compter du 01/01/2014,
- N°2014-02/07 du 12/02/2014, n°2014-05/001 du 08/07/2014 et n°2014-08/02 du 06/11/2014 précisant le plan de financement et les demandes de subventions,
- N° 2014-09/003, N°2014-09/005 et N°2014-09/006 du 2/12/2014 approuvant le transfert des marchés de mission AMO, maîtrise d'œuvre, CSPS et contrôle technique engagés par la commune d'Espalion, à la Communauté de communes

VU l'arrêté du 30/09/2014 au nom de la Commune d'Espalion accordant le permis de construire à la Communauté de communes Espalion-Estaing pour la construction d'un complexe couvert multisports avenue de la Gare sur les parcelles section AO n°147, 157, 265, 266, 269, 268, 270, 271, 303 et section AK n° 172, 290, 321,

Monsieur le Maire donne lecture de la convention pour la réalisation du projet d'Espace Multisports - Gymnase d'Espalion par la Communauté de Communes et la mise à disposition du terrain nécessaire à la mise en oeuvre du projet au Plateau de la Gare.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (19 votes pour, 3 abstentions)

(Mrs Delpérié David, Ruffat Jean-Noël ; Mmes Ausseil Josiane, Pintor Vanessa, Vernerey Christine ayant quitté la séance n'ont pas participé pas au vote de cette décision) :

- Approuve la mise à disposition du terrain nécessaire à la réalisation du projet et son implantation au Plateau de la Gare,
- Approuve la convention entre la Commune d'Espalion et la Communauté de Communes Espalion – Estaing pour la réalisation de l'Espace Multisports – Gymnase au plateau de la gare,
- Autorise le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en oeuvre de cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

Le Maire, Eric PICARD